



Évran - Le Quiou - Saint-André-des-Eaux - Saint-Judoce - Tréfumel

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 2 mars 2026

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

N°	Objet	Décision
/	Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Affectation des résultats	Reportée
2026-01-01	Reprise anticipée des résultats 2025	Adoptée à l'unanimité
2026-01-02	Détermination du coût d'un élève de l'école publique (année 2024)	Adoptée à l'unanimité
2026-01-03	Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint Anne	Adoptée à l'unanimité
2026-01-04	Fournitures scolaires	Adoptée à l'unanimité
2026-01-05	Fongibilité des crédits	Adoptée à l'unanimité
2026-01-06	Budget prévisionnel 2026	Adoptée à l'unanimité
2026-01-07	Participation des communes au fonctionnement du Syndicat	Adoptée à l'unanimité
2026-01-08	Convention de mise à disposition de personnel de la commune d'Évran au Syndicat (année 2026)	Adoptée à l'unanimité

Publié sur le site internet de la Commune d'Évran et affiché en mairie d'Évran le : 3 mars 2026